POUR UNE APPROCHE PRAGMA-ÉNONCIATIVE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA NOTION D'EXPLICATION À L'HEURE DES DISCOURS COMPLOTISTES

Alain Rabatel Université de Lyon 1, ICAR

Je voudrais revisiter à la lumière de notre actualité un certain nombre de travaux fondateurs de la notion d'explication, d'un point de vue cognitif, et celle, linguistique, de type de texte/type de discours explicatif – ce qui n'est pas tout à fait la même chose¹ – (1), avant de confronter mes conclusions/hypothèses à deux textes explicatifs écrits durant la COVID-19, l'un proposant un discours explicatif de défiance envers les vaccins, discours apparemment convaincant, mais susceptible d'alimenter des dérives complotistes, tandis que l'autre tente de rétablir une explication scientifique des mêmes données (2). J'abats d'emblée mes cartes : je voudrais préciser d'abord les contours et le contenu de la notion d'explication, en tant que conduite linguistique, donc ses relations avec les autres types de texte. Je

^{1.} Ces distinctions sont abordées ci-dessous, en 1.1.

tenterai ensuite de revenir sur ses modes de fonctionnement dans un texte complet, en mettant en relief, sur la base d'une approche combinant les formes et les fonctions², une stratégie d'explication directe, basée sur des marqueurs conventionnels, grammaticalisés, explicites et une stratégie d'explication indirecte, implicite, en appui sur des cooccurrences d'indices co ou antiorientés, en discours. Je voudrais ensuite dépasser ce cadre linguistique déjà élargi en lui adjoignant d'autres principes, relatifs à une culture épistémologique interdisciplinaire, au cœur d'une approche scientifique du traitement des données, et au fondement d'une formation à la citoyenneté qui n'a de sens que dans la confrontation respectueuse aux faits, aux procédures de validation de ces derniers, ainsi qu'aux instances d'établissement et de validation des savoirs.

1. DE L'INTÉRÊT DE RELIRE LES MODÈLES FONDATEURS DE L'EXPLICATION À L'AUNE DE NOTRE ACTUALITÉ SATURÉE D'EXPLICATIONS QUI NE SE VALENT PAS

Dans Rabatel et Lepoire 2005 : 52³, nous avions commencé notre article par une formulation claironnante, avec un effacement énonciatif dont je n'étais pas dupe, qui posait sans le justifier le choix de « laisser de côté la discussion des relations entre les types de texte explicatif et informatif ». Or c'est là une question déterminante, tout comme celle des relations entre explication et argumentation, d'ailleurs. Mais il n'est jamais trop tard pour (tenter de) bien faire...

1.1. Dépasser le caractère convergent des schématisations de la notion d'explication

Les représentations/schématisations académiques de la notion d'explication convergent largement, donnant ainsi l'impression d'une notion

^{2.} J'utilise une opposition bien connue, celle de forme et de fonction, tout en ayant bien conscience que chacun des termes est ambigu: une forme peut être un signe grammaticalisé, en cours de grammaticalisation, pragmaticalisé, un marqueur, un indice; comme ces derniers n'ont pas de valeur aussi nette que les marques grammaticalisées conventionnelles, ils ne font sens avec une certaine plausibilité que sur la base de leur convergence, et en ce cas ils sont coorientés vers le même effet de sens, ou de leur divergence (antiorientés), produisant un effet de sens contrastif. La fonction ne se réduit pas à la syntaxe, elle peut intégrer des données rhétorico-textuelles, discursives, génériques.

^{3.} Je suis d'autant plus libre de mes critiques que c'est moi qui suis visé.

claire. Certes, il y a des différences, mais celles-ci s'expliquent par l'attention accordée à telle ou telle composante⁴ de la structure explicative en fonction des préoccupations théoriques de leurs auteurs. Ainsi, la structure duelle privilégie les phases cognitives de questionnement et de résolution, autour des schématisations des objets du discours qui entourent les opérateurs, *pourquoi P* et *parce que Q* (Grize 1990):

Schématisation initiale POURQUOI P Sch. du problème PARCE QUE Q Sch. explicative Objet complexe >>>>>>> Problème >>>>> Explication (Grize 1990)

La structure tripartite du type de texte explicatif comporte trois phases, cognitives *et interactionnelles*, chez Coltier 1986, comme chez de Gaulmyn et Gülich, avec phases de questionnement, de résolution et de conclusion :

Phase 1 : constitution d'un objet à expliquer, des rôles de sujet qui explique et de sujet auquel s'adresse l'explication et/ou qui la reçoit ;

Phase 2 : noyau explicatif;

Phase 3 : ratification et clôture de la séquence sur un « consensus supposé obtenu au terme de l'explication ».

Enfin, une structure quadripartite (Bronckart 1996 : 231-232) intègre aux trois phases précédentes une phase de constat qui était déjà largement mise en lumière dans les travaux du Groupe de Neuchâtel autour de Grize :

- constat initial (d'un phénomène incontestable);
- phase de problématisation, avec questions en pourquoi, comment ou formulation d'une contradiction apparente :
- phase de résolution (explication proprement dite), introduisant des informations supplémentaires et des explications susceptibles de répondre à la question initiale ;
- phase de conclusion-évaluation qui reformule et éventuellement complète le constat initial.

Ces différentes approches sont réunies dans les nombreuses publications d'Adam consacrées aux types de textes (Adam 1992), aux séquences, et à l'insertion de la problématique des types de textes dans les genres de discours (Adam 1999 et surtout 2005).

^{4.} Composante marquée par telle ou telle étape, dans les schématisations ci-dessous.

P. explicative 0 : Schématisation initiale [description]

Pourquoi P? P. explicative 1 : Problème (question)
Parce que Q P. explicative 2 : Explication (réponse)

P. explicative 3: Ratification-évaluation (Adam 2005 : 167)⁵

Une telle continuité et un tel consensus – qui ne sont pas étonnants, puisqu'ils réfèrent à un même schéma, plus moins précis – laissent penser qu'il n'y a pas lieu de revenir sur un modèle relativement complet, aux plans cognitif, linguistique et interactionnel.

Deux bémols cependant. Le premier concerne la multiplicité des conceptions de l'explication, selon la part consacrée aux dimensions cognitives ou linguistiques, selon la place accordée aux relations entre locuteurs, à la manifestation d'une structure ou à celle de procédures partielles, selon la prise en compte du statut de l'explicateur. On peut ainsi définir l'explication comme une démarche explicative, visant une élaboration de connaissances (Miéville 1981 : 125ss), comme une mise en discours où la réponse à une question rend le destinataire plus à même de comprendre les relations entre les faits (voir les travaux du groupe de Neuchâtel), comme un transfert de connaissances visant une certaine généralité (Morf et Leclerc 1981, Moirand 2002 : 256), comme une explication causale basée sur les rapports entre les choses indépendamment du point de vue du locuteur ou comme une explication procédurale, caractéristique des parcours explicatifs (Rabatel et Lepoire 2005), indépendamment du fait de savoir si l'explication est seulement réservée aux locuteurs autorisés, légitimes ou aux locuteurs ordinaires, aux seuls faits ou encore à toute dimension de l'activité humaine, et à tous les locuteurs, comme le propose Plantin, qui définit l'explication comme

une activité cognitive, langagière, interactionnelle, déclenchée par le sentiment ou l'expression d'un doute, d'une ignorance, d'un trouble dans le cours normal de l'action ou d'un simple malaise ("mental discomfort", Wittgenstein 1975 : 26). L'explication est ce discours ou cette interaction qui satisfont un besoin cognitif, apaisent un doute et produisent un sentiment de compréhension. (Plantin 2002 : 253)

Le deuxième bémol provient de la difficulté qu'il y a à bien circonscrire le fonctionnement de l'explication dans des textes complets, autrement dit dans des situations mettant en relief la complexité des relations entre

^{5.} Il va de soi que, quelles que soient les représentations de la structure cognitive de la notion, ces dimensions cognitives ne gagnent rien à être confondues avec la mise en discours effective de ces composantes: les diverses phases de l'explication « n'apparaissent pas nécessairement » dans l'ordre des représentations abstraites précédentes, « et la phase de questionnement ne contient pas obligatoirement une interrogative indirecte » (Coltier 1986: 8).

l'explication et les autres types de texte, notamment les textes informatifs et argumentatifs. D'où l'essai de relecture de certains travaux pionniers à la lumière de ce choix théorique et méthodologique et aussi de préoccupations sociétales actuelles, avec l'explosion des prises de parole sur l'internet.

1.2. Retour sur les relations théoriques abstraites entre explication, argumentation et information (sans compter les autres types de texte/discours)

1.2.1. Rapide relecture de Combettes et Tomassone 1988

Je voudrais d'abord faire écho aux travaux de Combettes et Tomassone 1988 sur le texte informatif et sur ses relations avec le texte explicatif. Je cite un peu longuement un extrait de leur introduction :

Sans entrer dans le détail des problèmes soulevés par la construction des typologies de textes, on notera toutefois qu'il semble légitime de classer les textes en partant des "intentions", intentions que l'on essaiera de mettre en relation avec des faits linguistiques, plutôt que de s'appuyer sur des critères de "contenu"; un même référent abstrait, concret, réel, imaginaire, etc., peut servir de support à un texte argumentatif, à un texte informatif, à un texte explicatif; c'est bien l'intention de communication qui implique tel ou tel type de texte, et non l'objet extralinguistique.

L'opposition entre argumentation et information semble ainsi claire : la première, visant à la persuasion, mettra en œuvre des stratégies cherchant à modifier les croyances, les représentations plutôt que les savoirs d'un auditoire ; la seconde, au contraire, s'exerce essentiellement au niveau des connaissances de la réalité ; il s'agit moins de transformer des convictions que d'apporter un savoir. Notons au passage que le terme d'"expositif" serait sans doute meilleur que celui d'"informatif", relativement vague, tout texte étant, à un certain degré, informatif ; nous nous en tenons toutefois à ce terme couramment utilisé.

Par ailleurs, pourquoi texte "informatif" (ou "expositif") plutôt que texte "explicatif"? Expliquer nous semble constituer une intention particulière qui ne se confond pas avec informer; le texte explicatif a sans doute une base informative, mais se caractérise, en plus, par la volonté de faire comprendre les phénomènes: d'où, implicite ou explicite, l'existence d'une question comme point de départ, que le texte s'efforcera d'élucider. Le texte informatif, en revanche ne vise pas à établir une conclusion: il transmet des données, certes organisées, hiérarchisées (nous verrons que les divers niveaux d'information y sont particulièrement importants), mais pas à des fins démonstratives. Il ne s'agit pas, en principe, d'influencer l'auditoire, de le conduire à telle ou telle conclusion, de justifier un problème qui serait posé.

La présentation que nous venons de faire est évidemment très schématique [...] force est de reconnaitre que, dans la majorité des situations, les textes sont polytypologiques. (Combettes et Tomassone 1998 : 6)

Ces propos mettent en avant les difficultés liées aux choix de dénomination des concepts, les compromis auxquels il faut parfois souscrire par exemple en entérinant l'appellation informatif, plus circulante que celle d'expositif, utilisée par Bronckart et al. 1985, qui leur semble plus juste. De plus, ils établissent une distinction claire et incontestable entre information et explication, en conclusion de l'extrait (§3). Cependant les choses ne sont pas aussi nettes au début, où l'opposition des types de texte focalise sur une dichotomie entre argumentation d'un côté, information et explication de l'autre, comme si information et explication correspondaient à deux conduites langagières de même niveau, et du même niveau que l'argumentation (§1). Sans transition, le paragraphe suivant oppose argumentation et information, sans justifier la disparition de la notion d'explication, qu'on ne retrouve qu'au paragraphe 3, dans lequel les auteurs proposent une distinction hiérarchisée entre deux notions qui ne sont pas (ou plus) au même niveau, l'information correspondant à un niveau plus général (du même rang que l'argumentation), tandis que l'explication émerge dans les textes informatifs, afin de répondre à un besoin et à une visée spécifiques. Soit la représentation suivante stabilisée au terme du § 3:

Argumenter vs Informer (faits, visée informative)
(valeurs/visée persuasive) Expliquer : sous-catégorie informative
visant « à faire comprendre les phénomènes »

Les choses semblent apparemment claires : l'explication est du côté de l'information, elle renvoie à une visée spécifique d'élucidation des phénomènes, de nature objective. Ce n'est pas faux, relativement aux relations entre informer et expliquer. Mais ce n'est que partiellement juste, relativement aux relations potentielles entre expliquer et argumenter : car on n'explique pas que des phénomènes, on explique aussi des arguments, des valeurs⁶, on se justifie, bref, on explique, et on s'explique aussi : nous revoilà du côté de l'argumentation, que l'on explique/justifie des arguments, leur validité ou qu'on se justifie en s'expliquant, par exemple en revenant sur le choix des

^{6.} Plantin souligne que les lois de passage entre *explanans* et *explanandum* sont les mêmes pour l'argumentation et l'explication, à cela près que dans l'explication, l'*explanandum* est avéré et qu'il faut trouver l'*explanans* (Plantin 2002 : 253-254). De même, une question en pourquoi, qui amène une explication, dans une situation didactique inégale, peut se transformer en une argumentation si elle est traitée par un expert face à ses pairs (*Ibid.*).

prémisses, de tel ou tel argument, sur le domaine de validité d'une explication. D'où une représentation différente de la précédente :

Argumenter (valeurs), visée persuasive Expliquer : stratégie argumentative visant à expliquer les relations entre arguments, à justifier des valeurs, à réfuter la pertinence de tel argument, etc. Informer (faits), visée informative Expliquer : sous-catégorie informative visant « à faire comprendre les phénomènes »

1.2.2. Retour sur Bronckart 1985 et 1996

Selon Bronckart, l'exposer⁷ est, à son niveau zéro, purement informatif. C'est lorsqu'une difficulté survient, que l'expositif se transforme :

- en explicatif, lorsqu'une question appelle une clarification/explication de nature notionnelle;
- en argumentatif, lorsqu'un désaccord sur les faits, leur analyse, les valeurs appelle une justification voire un contrediscours argumentatif.

Lorsque l'agent producteur estime qu'un objet de discours, pourtant *incontestable* à ses yeux, risque d'être **problématique** (difficile à comprendre) pour le destinataire, il tend à développer la présentation des propriétés de cet objet en une séquence explicative. Et lorsque l'agent producteur estime qu'un aspect du thème qu'il expose est **contestable** (à ses yeux et/ou à ceux du destinataire), il tend à organiser cet objet de discours selon une séquence argumentative. (Bronckart 1996 : 237)

Soit la représentation suivante :



Cela peut s'entendre au niveau des conjectures abstraites du modèle général, mais devient plus difficile à justifier si l'on pense à la nature et à la visée des textes informatifs, aux genres qui les mettent en œuvre : informer est une chose, exposer en est une autre, qui sonne (du moins à mes oreilles, mais je ne crois pas être le seul) de façon plus élaborée, plus ordonnée, comme

^{7.} Dès 1985, puis dans son ouvrage de 1996, Bronckart pose la distinction des modes d'opérations langagières (raconter vs exposer) en appui sur deux dualités complémentaires : la première renvoie aux critères de validité des contenus, en rapport aux connaissances du monde ordinaire (conjointes) ou au contraire déconnectées (disjointes), comme dans la fiction; la deuxième dualité s'appuie sur l'attitude du locuteur, impliquée dans l'acte de production ou autonome. Cela permet de dégager quatre types de discours : le discours en situation, caractérisé par les modes conjoint et impliqué, le discours théorique, conjoint et autonome, le récit conversationnel, disjoint et impliqué et, enfin, la narration, disjointe et autonome.

c'est le cas dans le genre de l'exposé (en contexte scientifique/académique ou scolaire), dans celui du compte rendu ; inversement, une information peut être donnée de façon plus spontanée, plus désordonnée (là encore, cela dépend des situations et des genres). Par exemple, les médias français se cantonnent très largement à l'informatif, tandis que les médias allemands recourent plus fréquemment à l'explicatif, la différence étant bien connue des spécialistes des médias.

Le modèle de Bronckart, en dépit de son élégance, parait donc trop simple pour rendre compte de la complexité des faits langagiers. Quelle place pour le descriptif, pour l'injonctif/procédural, pour les logiques et appariements du signifiant⁸? Existe-t-il des textes, voire des genres dans lesquels l'informatif ne recourt pas à des explications ou à des argumentations? Existe-t-il des textes narratifs ayant une fonction informative⁹, voire explicative ou argumentative¹⁰? Tous les types de textes organisant de façon dominante des genres de discours variés peuvent enchâsser des séquences dominées, avec des visées spécifiques: outre le passage de l'informatif à l'explicatif, voire à l'explicatif ou l'exemplificatif, du procédural à l'informatif ou à l'explicatif, du descriptif – dont la charge informative est toujours prégnante – vers l'explicatif, etc.

Les remarques précédentes ne font sens que si l'on s'intéresse à des textes complets, le plus souvent, sinon toujours, fortement hétérogènes quant aux

^{8.} La place accordée aux logiques du signifiant n'est pas spécifique au seul type de texte poétique – à supposer, ce que je ne crois pas, qu'il existe un type de texte poétique – ; outre qu'il y a une infinité de genres poétiques reposant tantôt sur une matrice narrative (épopée, fabliaux), argumentative (les arts poétiques, la poésie engagée), descriptive (les blasons), informative/explicative (la poésie didactique, etc.), la question du signifiant (souvent abordée au prisme de la poéticité) ne se réduit pas aux textes poétiques, ni aux textes littéraires, vu la présence de la logique du signifiant dans certains textes politiques, religieux, publicitaires, voire philosophiques.

^{9.} Réponse : oui, à preuve les analepses narratives, qui informent le lecteur sur des évènements inconnus de lui, et peuvent expliquer les comportements des personnages ou la tournure des évènements ; c'est que G. Poulet appelait, à propos des célèbres analepses balzaciennes, le « système des causes ».

^{10.} Réponse : oui, là encore : voir l'analyse du discours de Verdun sur le Doubs de Giscard d'Estaing, en dehors de la campagne officielle des élections législatives de 1978, parce qu'il craignait une victoire de la gauche unie, qui se concrétisa lors de l'élection présidentielle de 1981 (Adam 1992).

^{11.} Si l'explication révèle un aspect (du fonctionnement) du monde, l'explicitation qui se borne à redire ce qui a été dit, est une variante des reformulations ou gloses (Kohler-Chesny 1981). Quoi qu'il en soit, toutes les reformulations ne sont pas explicitatives ou explicatives ; et de même pour le paraphrasage.

relations entre le type de texte dominant et les microséquences qu'il enchâsse. Bien sûr, cette attention aux textes entiers ne prétend pas être la seule attitude scientifique possible. En fait, il y a là deux attitudes complémentaires : a) abstraire, trouver des régularités, ce qui passe par l'extraction, puis l'analyse comparative de microséquences décontextualisées, puis par la modélisation des résultats, d'une part ; et^{12} , d'autre part, b) rendre compte des relations de ces microséquences avec d'autres, de leur hiérarchisation, de leurs fonctions, au niveau de textes complets et de leur visée dominante.

1.3. Retour sur une analyse descriptive et sur les questions qu'elle soulève à l'aune des caractéristiques de l'explication

Je m'appuierai ici sur Adam 2005, qui met l'accent sur ce qu'il appelle une démarche explicative inférentielle, avec une structure périodique explicative rétroactive. Cette démarche est illustrée à partir d'un texte de Queneau, « Place de la Bastille », puis d'une affiche reproduisant des extraits de l'Appel du 18 juin du général De Gaulle, que je cite respectivement en respectant la typographie adoptée par Jean-Michel Adam :

Exemple 1

Il y a une lettre de Leibniz datée du 14 juillet 1686 dans laquelle il signale l'importance du principe de raison suffisante c'est une date dans l'histoire de la philosophie C'EST POURQUOI chaque année le peuple de Paris sur les places publiques danse toute la nuit (Queneau, « Place de la Bastille », apud Adam 2005 : 163)

Exemple 2

Rien n'est perdu, PARCE QUE cette guerre est une guerre mondiale.

Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jourlà, soit présente à la victoire. Alors elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

VOILÀ POURQUOI je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

^{12.} On n'ose plus dire « et en même temps ». On a raison si *en même temps* vise à concilier des contraires ou des contradictoires. Mais c'est loin d'être le cas général, et on a donc tort de se gausser d'une attitude qui cherche à penser le complexe, avec des hypothèses ou cadres théoriques différents, pour autant qu'ils soient articulables entre eux.

(De Gaulle, « Affiche tricolore apparue en juillet 1940 », apud Adam 2005 : 164)

Dans le deuxième exemple, l'explication, amorcée par le PARCE QUE initial, est clôturée par le VOILÀ POURQUOI final et cette deuxième explication est posée comme découlant d'un mouvement conclusif en référence au cotexte antérieur. Ce qui précède est présenté comme une preuve de (la véracité de) l'explication. En ce sens, le présentatif joue un rôle non seulement de renvoi référentiel, mais de marqueur d'un « contrat de crédibilité-validité » (*Ibid.* : 164). Ce phénomène est très net dans le contexte sérieux de l'Affiche de De Gaulle. Il produit le même effet dans le premier exemple, malgré son caractère inattendu. Car le titre du poème suscite, dans l'imaginaire français, un certain nombre d'attentes, dont les plus fréquentes sont l'évocation de la prise de la Bastille en 1789 et des manifestations de joie (et de danse) qui s'ensuivent lors de la commémoration de l'évènement ou de tout autre évènement populaire. Il y donc un énorme contraste entre cet imaginaire et l'évocation d'un travail philosophique, atypique en contexte poétique. Néanmoins, l'explication proposée par Queneau, malgré son caractère farfelu, est posée comme une explication évidente et fiable, découlant de la nature des choses, celle d'être une date dans « l'histoire de la philosophie », vu l'importance du principe leibnizien. Adam conclut que

dans l'explication, la combinaison du présentatif et de l'interrogatif POURQUOI aboutit à la construction finale d'un partage de croyance qui succède à la différence de savoirs à l'origine du questionnement initial. L'explication s'achève par un consensus portant sur les faits observés et sur la causalité qui les relie. VOILÀ met l'accent (le focus) sur la conséquence. C'est sur l'argument majeur de la persuasion que repose la consensualité construite par C'EST et par VOILÀ. L'assertion des propositions p et q ne fait pas en sorte d'être adéquate à un état du monde, elle fait en sorte que le monde soit vu par le lecteur-auditeur potentiel conformément à la croyance proposée par l'énonciateur. A. Rabatel conclut son analyse des présentatifs par une remarque qui va très au-delà des emplois narratifs qu'il décrit :

Les présentatifs manifestent une force argumentative indirecte redoutable puisqu'ils nous (lecteurs) invitent à partager avec le focalisateur les inférences tirées de l'observation des faits, sur le mode des évidences, dont on sait qu'elles ne sont jamais aussi efficaces que lorsqu'elles sont partagées, à notre insu. (Rabatel 2001 : 142) (*apud* Adam 2005 : 164-165)

J'avoue avoir été (agréablement) surpris par cette utilisation de mes travaux dans un contexte explicatif. Pour ma part, je traitais des présentatifs dans un contexte narratif et entendais mettre en avant leur dimension représentative dans le cadre de mon approche de la notion de point de vue et

de l'argumentation indirecte, basée sur la logique inférentielle au cœur de l'analyse du point de vue (PDV) au sens de Rabatel 2008/2020, 2019 : 313-314¹³. Mais, de fait, le PDV posé par c'est pourquoi ou voilà pourquoi construit bien un effet-PDV de crédibilité de l'explication proposée. Partant de là, il est intéressant de s'interroger sur les raisons pour lesquelles les présentatifs seraient compatibles avec pourquoi ou parce que, en sorte qu'ils se présenteraient bien comme une réponse de nature explicative – fût-elle une réponse à une question implicite. En réalité, ce phénomène ne concerne pas *voici/voilà + parce suites tous présentatifs. Les *il y a + pourquoi/parce que sont agrammaticales. Il y a exprime une forte dimension constative visuelle ; si la charge visuelle de voilà est prégnante, la conjonction parce que peut difficilement suivre immédiatement le présentatif: à quoi bon expliquer davantage ce qui est évident et saillant? Ce qu'on a « vu de ses yeux vu », ce qui est là sous les yeux est souvent ressenti comme évident et rend sans objet une autre explication nouvelle à droite. En revanche, c'est + pourquoi, c'est + parce que sont compatibles, comme voilà/voici + pourquoi. C'est que le sémantisme des deux présentatifs associe visuel et conceptuel et rend ces derniers plus aptes à exprimer des relations entre notions ou phénomènes d'ordre explicatif conclusif dont les causes viennent d'être présentées *auparavant*, même si elles apparaissent en première lecture plutôt comme des informations. Cela tient aussi au sémantisme de pourquoi qui oriente vers une explication conclusive en réponse à une question. La réponse explicative est tirée par l'énonciateur, posée comme découlant de la nature des choses¹⁴, et non d'un point de vue de l'énonciateur. C'est pourquoi (c'est le cas de le dire!) le coénonciateur est non seulement associé à cette démarche conclusive, il est encore invité à faire sienne une explication si objective – en ce sens qu'elle repose sur le mouvement des choses mêmes.

Une des questions que soulèvent les exemples et l'analyse d'Adam concerne la possibilité d'une nouvelle stratégie explicative, de nature inférentielle, implicite, parallèle à l'explication explicite, directe, en appui sur des marques conventionnelles, attendues. Cette hypothèse est susceptible d'entrainer un réexamen de la notion d'explication, analogue à la reconception

^{13.} Les inférences correspondent aux calculs interprétatifs que tout récepteur/coénonciateur doit faire, sur la base des choix de référenciation de ce qui est dit, pour comprendre – pardelà la dénotation des messages – leur sens, notamment en s'attachant aux actes de discours et modalités sous-jacents aux énoncés, qui révèlent leurs véritables enjeux. Ces inférences textuelles sont plus contraintes par l'organisation des discours que celles que l'on peut faire d'après les échos que tel texte provoque en nous, dans telle situation, en fonction de telle ou telle attente.

^{14.} C'est-à-dire d'un discours censé coller au plus près à la nature des choses, sans intervention extérieure du locuteur.

de l'argumentation que j'ai pu proposer dans le n°20 d'Argumentation et analyse de discours (Rabatel 2018). De même qu'il est plus efficace d'argumenter sans paraitre argumenter, on peut faire l'hypothèse qu'il est plus facile de faire partager l'explication à son auditoire, lorsqu'elle provient non du locuteur, mais des choses elles-mêmes. Cela dit, ce travail reste à poursuivre, avec beaucoup d'autres exemples et beaucoup d'autres marques et indices.

Un deuxième ensemble de questions porte sur les déliaisons entre nature, fonction et visée, qui vont croissant avec l'hypothèse (qui semble robuste) de stratégies explicatives indirectes. Si l'explication repose sur des marques explicites indiquant un questionnement (modalité interrogative, adverbe d'interrogation, éventuellement référenciation de l'objet-de-discours mettant en relief son caractère complexe, mystérieux, mal connu, problématique ou évoquant des croyances erronées à son sujet) ainsi que sur des réponses (assertion, modalités aléthiques, épistémiques, appréciatives et axiologiques positives relatives au savoir vrai, négatives relatives aux croyances erronées), alors on est face à une explication explicite, directe. Si ces marques font défaut, ou si d'autres marques moins conventionnelles apparaissent, telles des présentatifs, des analepses, des successions de faits, sans connecteurs, laissant entendre que le premier est cause du second, ou le second la conséquence du premier, alors la dimension explicative du texte est moins évidente. C'est aussi le cas si un décalage apparait entre la nature des marques et leur fonction dans le fragment ou le texte. Ainsi, une analepse narrative (voir *supra* n. 9) n'est en principe pas censée contenir de marqueurs explicatifs. Mais le retour en arrière peut expliquer les caractéristiques actuelles d'une situation, les motivations d'un personnage. Par-delà sa nature narrative anisochronique¹⁵, l'analepse joue un rôle informatif et explicatif. Elle peut même avoir une fonction argumentative si les données visent plus à justifier une action ou des propos qu'à seulement les expliquer. Bref, il y a là une déliaison entre marques, fonction, voire visée. De la même façon, si une explication en contexte argumentatif a clairement une nature, une fonction et une visée explicatives relatives au seul fragment explicatif, elle peut encore jouer un rôle argumentatif fondamental, au regard de la thèse principale défendue par le texte. Il n'y a pas de contradiction dans ces réponses dépendant des critères pris en compte, qu'il est capital d'expliciter : juge-t-on selon la nature, la fonction, la visée ? Applique-t-on ces paramètres au seul fragment en question ou prend-on en considération son insertion dans un ensemble plus vaste? Ces

^{15.} La narration isochronique (Genette 1972) est celle dans laquelle l'ordre des évènements racontés correspond à la succession chronologique des évènements. La narration anisochronique bouleverse cet ordre, par anticipation (prolepse) ou retour en arrière (analepse).

différences de points de vue théoriques et méthodologiques pèsent sur les réponses.

Une troisième question concerne le statut de l'explicateur. Selon Borel 1981b : 24, l'explicateur se présente comme un simple témoin, observateur objectif des faits. Peut-on considérer que laisser parler les choses revient à se présenter comme un « observateur objectif des faits » ? Il me semble qu'il y a une différence entre les deux approches : chez Borel, l'explicateur est présent, affiche un ethos d'objectivité, en appui sur un statut préalable qui lui confère une compétence scientifique de savant ou d'expert ; l'explicateur, présent, explique les phénomènes en se mettant à l'écoute des faits. Ebel 1981 : 22-27 insiste fortement sur la légitimité de celui qui explique, sur le fait que le discours est un discours d'autorité, dont les conditions sociales de recevabilité sont fondamentales. De même Grize insiste sur le fait que l'explication est « un contrat » reposant sur la « présomption de compétence de l'explicateur » (Grize 1981 : 9-10), qui engage l'explicateur à afficher une posture d'objectivité :

Expliquer, écrit M.-J. Borel, exige une prise de distance du locuteur, une sorte de décentration par rapport aux valeurs, un refus des investissements subjectifs. (1981b: 24, *apud* Adam 1992: 134)

Chez Adam, ce sont les faits qui parlent d'eux-mêmes : il y a certes un énonciateur, mais celui-ci est relativement effacé, et il n'affiche pas vraiment un statut d'explicateur. La « prise de distance du locuteur » est relativement ambigüe, ou ambivalente, comme on voudra, car elle est compatible autant avec une objectivité affichée du locuteur/énonciateur premier revendiquant et affichant par là-même son statut d'explicateur patenté qu'avec celui d'un énonciateur premier s'effaçant derrière les choses et laissant le coénonciateur formuler l'explication de lui-même, partageant la leçon des faits offerte par l'énonciateur, sans que ce dernier prétende en quoi que ce soit imposer une explication du fait de son statut. On pourrait considérer qu'il y a là une discussion byzantine. Je ne le crois pas, à la lumière (si l'on peut dire!) des discours sur l'internet qui usent et abusent de pseudoexplications fallacieuses, comme on va le voir à présent.

2. POUR UN ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ET CITOYEN DES DISCOURS EXPOSITIFS EN TEMPS ORDINAIRES ET EN TEMPS DE CRISE

2.1. Une explication apparemment parfaite, au plan formel et cependant invalide

Je donne ci-dessous le post d'un blog hébergé un temps par Médiapart, que je reproduis *in extenso*, parce que je crois insuffisant de n'analyser que de courtes séquences explicatives que les découpages rendent plus homogènes qu'elles ne le sont si on prend en compte l'ensemble du texte. Je choisis volontairement un discours qui n'est pas explicitement et outrageusement complotiste¹⁶, qui affiche un certain sérieux dans les explications mettant en cause le bénéfice des vaccins, notamment des vaccins à ARN messager (ARNm); cependant, les prétendues explications alimentent des discours plus explicitement complotistes, ce pourquoi le billet est particulièrement retors et dangereux.

Exemple 3

Selon les chiffres de l'ANSM, les vaccins sont plus risqués que le virus

22 AOUT 2021

BLOG: LE BLOG DE LABOÉTIE67

L'analyse conjointe des chiffres de la mortalité sans comorbidité attribuée à la COVID-19 et les effets indésirables des vaccins proposés en France montre que le bénéfice/risque n'est pas là où on s'y attend.

Les vaccins contre la COVID-19 distribués en France seraient-ils plus dangereux que le virus lui-même? Cette fois, ce n'est pas un collectif antivaxx qui le dit, mais l'ANSM! Ou plutôt, ce sont les chiffres publiés par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé qui le laissent entendre.

De nombreux cas de thromboses, entre autres, ont été signalés et l'ANSM a mis en place un comité d'experts pour suivre les effets thrombotiques des vaccins. Les myocardites et péricardites sont également reconnues, par l'Agence Européenne du Médicament, comme des effets indésirables des vaccins à ARNm. L'agence nationale s'appuie également sur les CRPV, les centres régionaux de pharmacovigilance, pour répertorier et analyser les effets indésirables

^{16.} Comme les discours complotistes ne sont pas mon objet premier d'analyse, je renvoie aux travaux d'Angenot 1982, Danblon et Nicolas 2010, etc. Pour une rapide entrée en matière, voir la notice du *Publictionnaire* de Dard 2018. Une simple requête telle que discours complotistes et coronavirus, sur Google Scholar, donnera de nombreuses références plus particulières sur le sujet, abordées dans des cadres disciplinaires variés.

liés aux injections de produits Pfizer, Moderna, Astra Zeneca et Janssen. Les résultats de ces enquêtes sont librement accessibles sur le site de l'ANSM (liens en fin d'article). Outre les cas de thromboses, on dénombre des AVC, des affections du système nerveux, des paralysies faciales, des mises en jeu du pronostic vital et des décès. Au total, au 1^{er} juillet 2021, en 6 mois de vaccination, plus de 15 000 cas graves ont été signalés (soit 7 cas graves pour 100 000 vaccinés et par mois). Selon l'ANSM, les cas sont considérés comme graves s'ils rapportent au moins :

un effet ayant entrainé : décès ; mise en jeu du pronostic vital ;
 hospitalisation ou prolongation d'hospitalisation ; incapacité ou handicap importants ou durables ; anomalie ou malformation congénitale ;

ou un effet considéré comme « médicalement significatif » comme défini par le réseau des CRPV : arrêt de travail, interruption de scolarité, consultation dans un service d'urgence si EI grade 3 et plus.

7 cas graves pour 100 000 vaccinés / mois contre 5 décès de la COVID-19 pour 100 000 habitants / mois

Parmi ces 15 026 cas graves, 982 personnes sont décédées, entre le 27 décembre 2020 et le 1^{er} juillet 2021, en 6 mois, pour une population de 33 896 012 personnes ayant reçu au moins une injection (source gouvernement).

Dans un précédent article du blog, je rappelais que 16 955 personnes étaient décédées, sans comorbidité, de la COVID-19, entre mars 2020 et mai 2021, soit plus d'un an sur une population de plus de 66 millions de Français (soit 1,8 décès sans comorbidité pour 100 000 habitants et par mois et 5 avec et sans comorbidités pour 100 000 et par mois). Doiton en conclure que nous avons, en France si nous n'avons aucune comorbidité, plus de trois fois plus de risques de subir des effets indésirables graves en se faisant vacciner avec l'un de ces produits que de mourir du virus ? 8 473 recensés, en 6 mois, comme cas graves ont moins de 65 ans, contre 1 128 décédés en un an de la COVID-19 en plus d'un an. Pourquoi la presse n'en parle pas alors que les informations sont accessibles ?

Le gouvernement et les scientifiques qui le conseillent, sans doute liés également par d'autres conflits d'intérêts, parlent de bénéfice/risque. Dans le cas présent, il y a plus de risque à se faire injecter un des produits actuellement sur le marché français que de risquer l'immunité naturelle, surtout quand les études prouvent qu'une personne vaccinée reste contaminante.

Le laboratoire français Valneva est entré en phase 3 avec son vaccin à virus atténué, vaccin considéré comme classique. La phase 3, c'est aussi la phase où se trouvent les quatre produits cités précédemment. Quels seront ses résultats ? Les études britanniques nous en informeront puisque la France n'a ni soutenu, ni retenu cette solution, au contraire de la Grande-Bretagne.

Sources:

https://ansm.sante.fr/uploads/2021/07/16/20210716-vaccins-covid-19-rapport-pfizer-periode-28-05-2021-01-07-2021-2.pdf
https://ansm.sante.fr/uploads/2021/07/16/20210716-vaccins-covid-19-rapport-moderna-periode-28-05-2021-01-07-2021.pdf
https://ansm.sante.fr/uploads/2021/07/23/20210723-covid-19-rapport-14-vaxzevira-astrazeneca-2.pdf
https://ansm.sante.fr/uploads/2021/07/23/20210723-covid-19-rapport-janssen-2.pdf¹⁷

Un premier problème saute aux yeux. En effet, la visée explicative, fondamentale, semble subordonnée à une autre visée, argumentative, encore plus fondamentale que la visée explicative, comme l'indiquent notamment les caractéristiques argumentatives suivantes, dont les emplacements, au début et à la fin du billet, pèsent lourd :

- le titre du billet;
- le résumé en caractères gras initial ;
- l'évocation dialogique de la source principale (« Cette fois, ce n'est pas un collectif antivax qui le dit, mais l'ANSM! Ou plutôt, ce sont les chiffres publiés par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé qui le laissent entendre. »);
- les 5 liens vers des sources émanant de l'ANSM, jouant le rôle de caution, d'argument d'autorité.

Entre en jeu un autre paramètre, celui de la nature *implicite* ou *explicite* des explications et des argumentations. Or, si la thèse est formulée explicitement, le travail de délégitimation de l'organisme gouvernemental relève de l'implicite: ainsi, l'ANSM ne le dit pas explicitement, mais les chiffres qu'elle publie « le laissent entendre ». Pour le reste, l'article insinue (« pourquoi la presse n'en parle pas alors que les informations sont accessibles? »), voire accuse sans preuve (« Le gouvernement et les scientifiques qui le conseillent, *sans doute* l'éliés également par d'autres conflits d'intérêt, parlent de bénéfice/risque »), présupposant l'existence avérée de conflits d'intérêts antérieurs à ceux que les coupables n'osent revendiquer, comme si l'absence de reconnaissance de conflits d'intérêt était la preuve que ces derniers sont terrifiants, puisqu'ils doivent être cachés, selon une logique d'inversion de la charge de la preuve typique des discours complotistes. Ces mises en doute terminent également l'article par

^{17. «} Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction. » [note de Mediapart]

^{18.} L'adverbe est ambigu, il peut s'interpréter comme une marque d'atténuation ; mais vu le contexte, il renforce une accusation (= sans aucun doute) qui n'ose se dire ouvertement pour éviter d'éventuelles poursuites en diffamation.

l'opposition des politiques anglaises et françaises, qui présupposent là encore que, si les autorités anglaises sont parées de toutes les vertus, les autorités françaises seraient coupables par choix délibéré et réitéré (« puisque la France n'a soutenu ni retenu cette solution ».)

Face à ces implicites massifs, la séquence explicative est explicite. Elle commence par une *question fermée*, n'appelant comme réponse que oui ou non, comme si les réponses tranchées étaient les seules possibles : « les vaccins contre la COVID-19 distribués en France seraient-ils plus dangereux que le virus lui-même ? ». Certes, le conditionnel pourrait indiquer une distance, mais celle-ci est formelle, compte tenu de l'assertion affirmative du titre de l'article, dont la question n'est ici qu'une reformulation cosmétique.

La suite du texte est de nature informative lorsque l'auteur évoque pêlemêle – dans des phrases assertives à la modalité aléthique, en les faisant prendre en charge par l'ANSM – une impressionnante liste d'effets qui seraient dus aux vaccins : myocardites, péricardites, thromboses, affections du système nerveux, paralysies faciales, mises en jeu du pronostic vital, et pour finir, des hospitalisations prolongées, des décès. La séquence informative se clôt sur l'évocation des deux paramètres justifiant que les autorités invoquent la notion de cas graves puis un bilan chiffré, d'abord annoncé en sous-titre avec des italiques, puis développé dans les quatre premières lignes du paragraphe suivant.

Après ces données informatives, la séquence explicative est véritablement ouverte par une deuxième *question* visant à expliquer l'existence d'un lien incontestable entre le vaccin et ces effets indésirables : « Doit-on en conclure que nous avons, en France si nous n'avons aucune comorbidité, plus de trois fois plus de risque de subir des effets indésirables graves en se faisant vacciner avec l'un de ces produits plutôt que de mourir du virus ? » La suite de l'explication apporte une *réponse*, qui s'appuie sur les données explicatives précédentes et sur des chiffres qui semblent remettre en cause la notion de bénéfice/risque, et sur l'argumentation par les chiffres, qui fait toujours sérieux : « 8 473 recensés en 6 mois comme cas grave ont moins de 65 ans, contre 1 128 décès en un an de la COVID-19 en plus d'un an (sic). » Ce sont les seules données que l'auteur, Laboétie67, prend en charge, tout comme il prend en charge les insinuations finales.

L'explication parait avoir une apparence de sérieux, vu les chiffres, les sources. Seulement elle n'explique rien, elle amalgame des chiffres d'hospitalisation, de décès, de maladies, sans que véritablement les relations entre vaccins et effets indésirables soient expliquées. Les données informatives sont fiables, mais elles sont hétérogènes et partielles, puisque les effets positifs des vaccins (considérés comme un tout alors qu'ils sont différents) sont totalement évacués, et que l'auteur confond concomitance ou succession et causalité. En sorte que le tout est au service d'un discours

antivax qui n'ose se proclamer ouvertement, mais qui semble cependant le fonds de commerce de celui dont le pseudo est LABOETIE67, comme si l'enrôlement de l'auteur du *Contr'un* cautionnait sa lutte contre la soi-disant « servitude volontaire » de nos gouvernants, de nos autorités médicales, tous vendus au grand capital et aussi celle des gogos qui croient tout ce qu'on leur dit et aiment volontairement leurs chaines et leurs tyrans.

Ce discours, avec ses explications, est-il crédible ? Il semble l'être, vu son hébergement sur le site de Mediapart¹⁹, vu l'image de sérieux que se donne l'auteur, qui cite beaucoup de chiffres, de données extraites de sources sanitaires officielles dont il donne les liens. Plus, il manifeste un ethos d'enquêteur, qui ne s'en laisse pas conter, mettant en doute les discours officiels lénifiants, revendiquant une autorité indéniable qui tient davantage aux caractéristiques de son discours qu'au statut qui est le sien, sur lequel les lecteurs ne savent rien. Certes, il y a un gouffre entre un discours bien construit et la vérité. Mais c'est en soi une difficulté, accrue par la multiplicité de ces prises de parole, le caractère parfois déraisonnable de prises de parole de certains scientifiques qui ont joué un rôle éminent mais ne sont pas à l'abri de dérapages (par exemple les professeurs E. Raoult, L. Montagnier), accrue aussi par les évolutions de l'état de nos connaissances sur le domaine, qui font que certaines vérités d'hier sont rejetées, en sorte que des esprits peu avertis sont tentés de tout mettre en doute.

Beaucoup de réponses pourraient être apportées ici (mieux former les citoyens à la culture scientifique et leur donner des rudiments d'épistémologie des sciences, mieux former à la citoyenneté, à l'usage critique des médias, améliorer le fonctionnement de ces derniers, etc.), mais je choisis de faire écho à un travail de confrontation de discours explicatifs, qui ne peut prendre véritablement toutes ses dimensions que dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire.

2.2. La longue explication (ou le démontage explicatif) d'une pseudoexplication apparemment consistante

Je serai beaucoup plus rapide sur le texte suivant²⁰, « Les "vaccins plus risqués que le virus": une mauvaise interprétation des données de pharmacovigilance », publié sur l'internet le 13 septembre 2021 à 17:51. Je

^{19.} Certes, n'importe quel abonné peut ouvrir un blog hébergé par Mediapart. Cependant, le lectorat de Mediapart est caractérisé par des personnes dotées d'un capital scolaire et culturel au-dessus de la moyenne, nourrissant ainsi des attentes de sérieux. Le déréférencement du billet prouve qu'en l'occurrence le texte n'était pas fiable. De fait, si les informations contenues sont justes, les explications sont fausses.

^{20.} Je ne le cite pas en entier, vu sa longueur, mais l'article est accessible en ligne : https://factuel.afp.com

voudrais juste m'appesantir ici sur ce qui fait sens par rapport à la question de l'explication et de sa validité. Pour pouvoir juger de la pertinence d'une explication, il faut être en capacité de connaître les données du problème, d'être au fait des raisonnements scientifiques et de l'état des savoirs savants, des réponses sur lesquelles il y a consensus, des questions qui restent ouvertes. Une telle maitrise n'est pas à la portée du premier venu, d'autant que dans l'explication, il y a, le plus souvent, une relation profondément dissymétrique entre l'explicateur et les destinataires de l'explication, sauf lorsque des pairs s'engagent dans des controverses scientifiques reposant sur une égalité de statut (Charaudeau 2017: 31-36). D'une certaine façon, les controverses scientifiques représentent une situation idéale pour pouvoir juger de la validité des explications proposées à l'assentiment de l'auditoire. Elles mettent en débat des explications diverses, les discutent, cherchent à établir leur validité, leur domaine de pertinence. Seulement voilà, tout le monde n'est pas savant, et donc ce modèle idéal est inaccessible au citoyen ordinaire. Du moins ce dernier est-il doué de raison. Il faut donc privilégier les situations dans lesquelles son sens critique peut s'exercer. Cela passe d'abord par une formation robuste, une confrontation de points de vue, et donc par la mise en place de situations qui les provoquent, ensuite par des démarches rationnelles qui invitent à entrer dans les raisons des autres, tout en étant capable de les discuter, de les confronter, de les vérifier et de les hiérarchiser, bref, en pratiquant ce que j'ai appelé la mobilité empathique, qui est une des conditions de la construction du soi, grâce aux autres, sans verser dans la fusion, à fortiori dans la confusion (Rabatel 2017 : 60-72).

Il est bon de promouvoir toutes les situations dans lesquelles il y a débat, et discussion des arguments et explications de la partie adverse, afin que l'auditoire puisse avoir le maximum d'éléments lui permettant d'opiner valablement, rationnellement, en étant informé – ce qui va bien au-delà de la seule maitrise des activités langagières. C'est ainsi qu'il est instructif de confronter le texte précédent avec la réponse qu'il a appelée, de la part de l'AFP Factuel, une rubrique de l'Agence France Presse consacrée au Fact Checking (Bigot 2017, 2019, Rabatel 2017 : 265-295), rebaptisé d'un joli motvalise, le Fake Checking.

D'emblée, le titre de l'article de *Factuel* fait écho à l'article cité en 2.1, et annonce sa thèse et sa méthode, qui consistera d'abord à reprendre point par point les chiffres et leur interprétation. Bref, on est ici dans un contrediscours, émanant d'une source dont l'objectif est la vérification des discours publics et la recherche des erreurs volontaires ou involontaires qu'ils contiennent. L'article confirme la vérité des chiffres en vérifiant les chiffres cités par LABOETIE67 avec les liens fournis en fin d'article. Le point intéressant est que les chiffres sont validés, mais que cela ne saurait cautionner les graves défauts d'interprétation des données, sur la base de préjugés contre les

vaccins : sont aussi pointés les amalgames entre décès et cas graves, la mauvaise interprétation des cas graves, l'absence de lien de causalité entre les cas « graves » et le vaccin. Ces explications sont données de façon claire, accessibles. Surtout, elles n'ont pas seulement une portée factuelle, elles ont aussi une dimension épistémologique, formant à l'esprit scientifique, comme on le voit avec l'extrait suivant :

Exemple 4

Comme expliqué par de nombreux experts dans plusieurs articles de *l'AFP Factuel*, notamment <u>celui-ci²¹</u> on ne peut pas considérer qu'il y a un lien de causalité.

Concrètement, comme expliqué sur ce visuel de l'<u>ANSM</u>, un professionnel de santé, mais aussi une personne vaccinée ou son entourage peut déclarer des <u>effets indésirables</u> sur une <u>plateforme de signalement en ligne.</u> Ces données sont ensuite compilées par des experts des centres régionaux de pharmacovigilance qui établissent les rapports.

Mais les signalements initiaux ne sont pas nécessairement la preuve d'un « lien causal » avec la vaccination précise Bernard Bégaud, professeur de pharmacologie à l'Université de Bordeaux. « Cela permet d'avoir un suivi du terrain » de tout évènement survenu après vaccination, avait-il précisé.

Autrement dit, un infarctus qui n'a pas forcément de lien avec le vaccin peut se retrouver dans ces rapports, s'il a fait l'objet d'un signalement. « Les gens signalent quelque chose après un vaccin mais ça ne veut pas dire que c'est dû au vaccin », avait abondé auprès de l'AFP le 4 aout Catherine Hill, épidémiologiste de l'Institut Gustave Roussy. « Vous vaccinez 30 millions de gens, pendant ces trois mois il va y avoir des gens qui vont mourir parce que la vie continue, (le vaccin) ne protège pas de toutes les causes de mort qui peuvent arriver » avaitelle dit. (AFP Factuel, 13 septembre 2021)

L'explication repose sur des liens, (comme celle de LABOETIE67), des citations d'autorités académiques (à la différence de LABOETIE67); mais elle explique le processus de collationnement des données et surtout leur absence de rapport. Enfin, elle reformule les explications en étant plus précise encore dans le démontage de l'explication adverse avec les extraits de C. Hill. Mais si ces explications sont accessibles, elles restent complexes, couteuses, aussi, pour le producteur, qui doit citer, démonter, proposer de véritables explications alternatives, sans aller sur le terrain de la délégitimation de LABOETIE67, ni venir sur le terrain argumentatif de la relégitimation du gouvernement ou des autorités sanitaires. Pas étonnant, dans ces conditions,

^{21.} Dans ce texte, les soulignements sont en fait des liens vers d'autres sites, qui ont été désactivés dans le présent article.

qu'AFP Factuel ait besoin d'un peu moins de 1 800 mots, soit 2,5 fois plus de mots que les 698 mots du billet initial.

Là aussi, le lien entre explication et argumentation n'est jamais loin, ce qui n'est pas étonnant, car derrière la visée explicative, et la masse de données informatives qui servent de substrat à l'explication ou plutôt, à l'absence d'explication valable chez LABOETIE67 (ce qui est en soi une explication!), il y a toujours une présupposition, évidemment non démontrée, que l'explication – fournie par le texte ou dégagée par le récepteur – est la plus juste possible, la plus adéquate à l'objet. Le lien entre explication et argumentation est cependant bien plus profond que cela, du moins dans la configuration où des explications sont confrontées, avec des explications et des contrexplications, selon des relations analogues aux discours et contrediscours de l'argumentation (Plantin 2016). Le dispositif explication + contrexplication avec discours métaréflexif de nature épistémologique est ainsi à même de débusquer des explications fallacieuses²². Du même coup, le explicatif d'établissement de la vérité, obtenu monstration/démonstration de procédures méthodologiques d'établissement de la vérité, est aussi une leçon de bonnes pratiques explicatives et l'on quitte alors progressivement le domaine de l'argumentation pour aller vers celui de la démonstration scientifique.

Bien sûr, la situation dans laquelle l'article de l'AFP Factuel critique celui de LABOETIE67 est asymétrique, unidirectionnelle, car l'auteur du billet ne répond pas et donc ne critique pas la critique, comme il pourrait le faire en face à face. Mais il est toujours possible que des prises de parole différées et à distance entrent en interaction; possible aussi que des situations de face à face restent profondément asymétriques, en raison d'inégalités liées au statut, à l'âge, aux connaissances, etc. Dans les situations dissymétriques, il est toujours significatif d'observer s'il y a réponse ou non, de regarder à qui elle est adressée, de vérifier si la personne critiquée revient sur ses erreurs, les reconnait, ou si, au contraire, elle maintient ailleurs le même discours.

CONCLUSION

De même que l'on peut tenir des discours objectivants alors qu'on cherche à imposer comme universel un point de vue particulier, de même que l'on peut donner à ses assertions l'apparence de vérités indubitables alors qu'elles comportent maints stéréotypes absolument discutables, le respect des marques formelles et linguistiques de l'explication ne garantit en rien de la

^{22.} Et peut-être aussi, indirectement, de saper à la base les argumentations *ad hominem* injustifiées qui portent atteinte à l'honneur des personnalités incriminées par LABOETIE67.

validité de ses procédures. En ce sens, les conceptions de l'explication de Grize, et, au-delà, du Groupe de Neuchâtel témoignent d'un optimisme et d'un humanisme fondés sur l'existence d'une rationalité partagée par tous. Hélas ce n'est pas toujours le cas, et cela ne date pas de l'internet, même si son mode de fonctionnement pose de sérieux problèmes. Dès lors que les questions scientifiques sont aussi des questions sociales, politiques, culturelles, voire idéologiques ou religieuses (et inversement) il est difficile de faire abstraction des conditions pratiques dans lesquelles les désaccords sont traités, davantage sous l'angle de la polémique que des controverses scientifiques (Rabatel, 2021). Est-ce à dire que Grize et ses collègues de l'École de Neuchâtel aient fondamentalement tort? Ce n'est pas parce que des explicateurs de pacotille se parent du masque de l'autorité et de l'objectivité que celles-ci seraient des non-valeurs. Ce n'est pas parce que fleurissent les prises de paroles « non autorisées » de locuteurs/explicateurs et de destinataires partageant les mêmes formes de raisonnement superficielles, la même inculture épistémologique ou les mêmes méfiances qu'il faudrait revenir aux tentations illusoires des débats et de prises de décisions entre les seuls savants ou philosophes. On ne saurait exclure à priori du débat des citoyens lambda qui ne sont pas des experts, tant il est vrai que maints exemples de cénacles fermés d'experts ont pu conduire à des propositions déraisonnables, et qu'à l'inverse l'irruption des personnes non autorisées sur la scène publique a pu permettre d'incontestables avancées, qu'on pense au rôle du Tiers-État, dans toute sa diversité, lors de la Révolution française, ou à celui de citoyens victimes de décisions économiques ou politiques qui se battent pour faire reconnaitre leurs droits et faire avancer le droit. Il n'est donc pas question de se cantonner dans des positions de principe, de vitupérer l'époque et de souhaiter revenir à un illusoire despotisme éclairé. Il serait en revanche plus pragmatiquement productif de revendiquer le respect de normes de discussion rationnelles, dans tous les domaines, qui imposent à chacun de suivre autant que faire se peut une éthique de la discussion et du débat qui soit aussi exigeante dans ses procédures pour dire le vrai que pour prendre en considération les tâtonnements pour y atteindre, afin d'arriver à des consensus raisonnables, pour le bien du plus grand nombre.

Ces considérations excèdent de beaucoup les savoirs linguistiques sur la notion d'explication. Mais la recherche d'une éthique de la discussion, l'effort pour penser le complexe ne sont pas sans retombées sur les savoirs linguistiques et sur leur didactisation. Le chercheur ou l'enseignant de français auraient tort de ne s'intéresser qu'aux marques formelles d'une explication, qui ne disent rien de sa solidité scientifique, rien non plus de sa recevabilité. Certes, le recours aux marques formelles de ce qu'on appelle une séquence explicative est incontournable, ne serait-ce que pour repérer de telles séquences ou pour en produire. Partant de là, l'enseignant de français ne peut pas ignorer les marques grammaticalisées de l'explication (jeu des questions

et des réponses, rôle des connecteurs, importance des relations sémantiques avec hyperonymes, hyponymes), ni s'en contenter au vu de la diversité de marques discursives moins conventionnelles – par exemple le rôle des présentatifs (Adam 2005 : 163), des analepses, l'alternance des explications et contrexplications, leur symétrie ou dissymétrie, la critique des citations, la discussion des chiffres, des liens de causalité entre deux faits, etc. On a besoin de mettre à disposition des apprenants une vaste diversité de marques, d'indices, sans avoir un fétichisme des marques. L'enseignant de français, comme tout enseignant, est confronté à la difficulté d'enseigner quand l'autorité ne se réduit pas au statut, quand la vérité est un processus évolutif et se heurte à la gestion de désaccords²³ et aussi à la complexité des usages et à l'affaiblissement des liens collectifs. Si ces conclusions sont partagées, alors cela implique des démarches volontaristes, tant en matière d'offre de formation (des enseignants), qu'en ce qui concerne l'élaboration des programmes. Sans oublier, bien sûr, que les batailles culturelles sont aussi des combats politiques qui doivent se jouer parallèlement sur bien d'autres terrains.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam Jean-Michel (1992), Les textes: types et prototypes, Paris, Nathan université.
- Adam Jean-Michel (1999), Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes, Paris, Nathan université.
- Adam Jean-Michel (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- Angenot Marc (1982), La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes, Paris, Payot.
- Bigot Laurent (2017), L'essor du fact-checking : de l'émergence d'un genre journalistique au questionnement sur les pratiques professionnelles, thèse de doctorat, Université de Paris 2, Panthéon-Assas.
- Bigot Laurent (2019), Fact-checking vs Fake news. Vérifier pour mieux informer, Paris, INA.
- Borel Marie-Jeanne (1981a), Donner des raisons. Un genre de discours, l'explication, *Revue européenne des sciences sociales*, t. 19, n° 56, 37-68.
- Borel Marie-Jeanne (1981b), L'explication dans l'argumentation : approche sémiologique, *Langue française*, n° 50, 20-38.
- Bronckart Jean-Paul (1985), Les opérations langagières, *in* J.-P.Bronckart avec la collaboration de D. Bain, B. Schneuwly, C. Davaud & A. Pasquier,

^{23.} Au point d'être victime de campagnes de dénigrement, voire d'être tué, comme ce fut le cas, hélas, de notre collègue Samuel Paty.

- Le fonctionnement des discours, Neuchâtel, Paris, Delachaux et Niestlé, 37-58.
- Bronckart Jean-Paul (1996), Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme sociodiscursif, Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé.
- Charaudeau Patrick (2017), *Le débat public, entre controverse et polémique*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas.
- Combettes Bernard & Tomassone Roberte (1988), *Le texte informatif, aspects linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- Danblon Emmanuelle et Nicolas Loïc (2010), Les rhétoriques de la conspiration, Paris, CNRS Éditions.
- Dard Olivier, Complotisme, *Publictionnaire*. *Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 06 février 2018. Dernière modification le 19 septembre 2019. Accès : http://publictionnaire.huma-num.fr/ notice /complotisme
- Ebel Marianne (1981), L'explication : Acte de langage et légitimité du discours, *Revue Européenne de Sciences Sociales*, t. 19, n° 56, 15-36.
- Genette Gérard (1972), Figures 3, Paris, Éditions du Seuil.
- Grize Jean-Blaize (1981), Logique naturelle et explication: Introduction, *Revue Européenne de Sciences Sociales*, t. 19, n° 56, 7-14.
- Kohler-Chesny Joëlle (1981), Aspects explicatifs de l'activité discursive de paraphrasage, *Revue Européenne de Sciences Sociales*, t. 19, n° 56, 95-114.
- Rabatel Alain (2008/2020), *Homo narrans*, T.1 et 2 réunis en un volume, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2^e édition.
- Rabatel Alain (2017), Pour une lecture linguistique et critique des médias. Éthique, empathie, point(s) de vue, Limoges, Éditions Lambert-Lucas.
- Rabatel Alain (2019), Interprétation, points de vue et inférences abductives, *Versus*, n° 129, 211-228.
- Rabatel Alain (2021), Indignation en mineur (ou hyperbolisée) en régime de controverse (ou de polémique) dans «l'Affaire du prédicat», in Y. Grinshpun et A. Régent-Susini (éds), L'indignation, entre polémique et controverse, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 225-245.